

Cette procédure s'adresse à vous si :

- Vous n'avez pas effectué votre réinscription pour 2020-2021 entre juillet et septembre et que vous devez vous inscrire au second semestre

Les étudiants déjà inscrits au premier semestre doivent prendre contact auprès de Mme Mathilde Beuscher ([mathilde.beuscher@paris-valdeseine.archi.fr](mailto:mathilde.beuscher@paris-valdeseine.archi.fr)).

Les inscriptions du second semestre seront ouvertes du **15 janvier au 23 février 2021**.

Veuillez respecter les étapes d'inscription :

### **1<sup>ère</sup> étape : obligatoire avant l'inscription en ligne**

- Attestation CVEC : UNIQUEMENT POUR LES ETUDIANTS NE S'ETANT PAS DEJA ACQUITTÉ DE LA CVEC EN DEBUT D'ANNÉE**

la Contribution Vie Etudiante et de Campus d'un montant de 92 euros, doit obligatoirement être payée en ligne avant de vous inscrire.

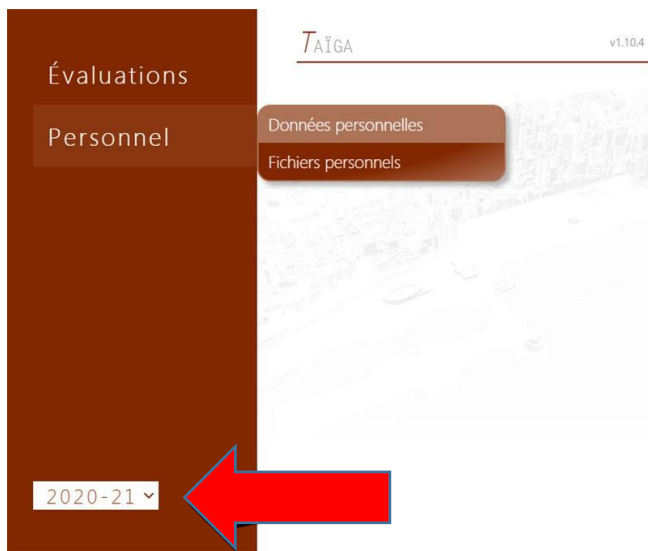
Vous devez obtenir une attestation d'acquiescement via le site <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Les étudiants boursiers en sont exonérés mais doivent obtenir l'attestation d'acquiescement via la plateforme dédiée.

### **2<sup>ème</sup> étape – inscription en ligne sur la plateforme TAIGA :**

Vous devez vous connecter à votre compte et sélectionner en bas à gauche l'année 2020-2021.

**1- Vous devez nous fournir au format pdf les documents suivants en déposant le fichiers demandés dans la rubrique « Personnel » « fichiers personnels »:**



**Vérifiez bien en bas à droite que vous êtes sur la bonne année !**

Tous les documents doivent être intitulés NOM.PRENOM.CATEGORIE\_FICHER (ex : **dupond.jean.CVEC**) :

- Attestation CVEC à insérer dans [inscription - CVEC](#) nommé [nom].[prénom].CVEC
- Le document « engagements étudiant » complété et signé (4 signatures), [à télécharger ici](#) à insérer dans [inscription - engagements](#) nommé [nom].[prénom].engagements

**Pour les étudiants boursiers :**

- L'avis de bourse conditionnel 2020/2021 à insérer dans : **inscription - Avis de Bourse 2020-2021** nommé [nom].[prénom].bourse  
Dans le cas où vous ne l'avez pas encore reçu vérifiez que la notification définitive 2019/2020 est bien téléchargée dans votre espace Taïga.

## **2- Vous devez procéder à l'inscription dans : année 2020-2021**



Les inscriptions se dérouleront ainsi :

1. Cliquez sur le cycle vous concernant



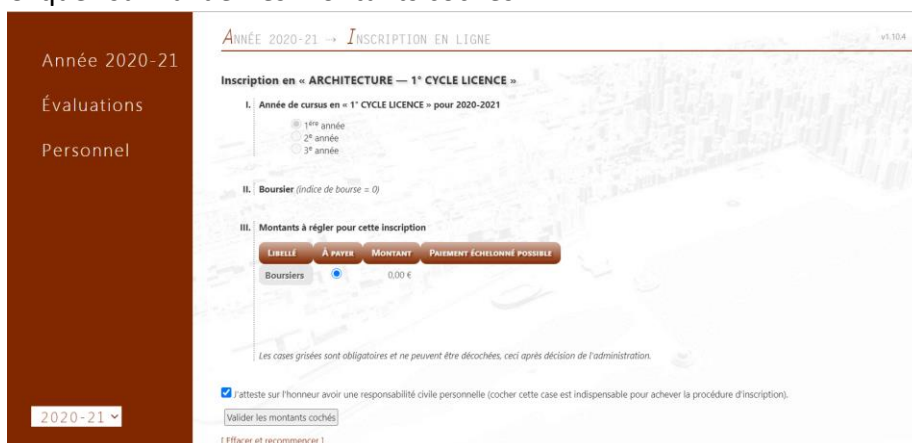
## 2. Rentrez votre numéro de CVEC



3. Vérifiez que vous êtes positionné(e) sur le bon cycle et la bonne année. Saisissez ici si vous êtes boursier(e), et si vous êtes étudiant(e) salarié(e) (à partir d'un mi-temps). Si vous n'êtes ni l'un ni l'autre, vous pouvez cliquer sur confirmer et continuer.



4. La dernière étape est la validation et le paiement de votre inscription. **Si vous êtes boursier(e), vous n'avez RIEN à payer.** Si vous êtes boursier(e) et que vous n'avez pas coché la bonne case, vous avez la possibilité de cliquer sur [effacer et recommencer] en bas de la page, qui vous ramènera à la première étape. Si vous n'êtes pas boursier, vous devrez payer en ligne vos frais d'inscription. Le montant à payer est déterminé automatiquement en fonction du cycle d'inscription. Cliquez sur valider les montants cochés.



- Frais de scolarité Master 1 semestre : 256 €

- Frais de scolarité Boursiers : 0 €

Une fois le paiement terminé, cet écran s'affichera. Cette étape est terminée. L'équipe administrative se chargera de vérifier vos documents et de valider votre inscription si ceux-ci sont complets. A défaut, nous vous relancerons par mail. Une fois validée, vous pourrez télécharger vos certificats de scolarité.

